## ABONNEMENT.

Saumur: Un an. . . . . . . . 30 fr. Sir mois . . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8 Poste: Un an. . . . . . . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR .

Chez tous les Libraires;

A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER,

Place de la Bourse, 33.

# POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# 

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS,

Annonces, la ligne. 20 c. Réclames, — ... 30 Faits divers, — ... 75

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de resuser la publication des insertions reçues et même payées sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

Ches MH. HAVAS-LAPPITE et Go, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### SAUMUR,

17 Décembre 1875.

#### ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

Sixième journée.

Dix-huit sénateurs ont été élus dans cette journée. Tous sont portés sur la liste des gauches.

Nombre des votants.... 684 Bulletins blancs..... Suffrages exprimés.... 676 Majorité absolue..... 339

Sont élus :

MM. De Chabron (général) ..... 376 Corbon.... Lanfrey..... Saisy (Hervé de)..... Letellier-Valazé (général) . . . . Carnot père ..... Gouin.... Lepetit ..... Littré ..... 343 Edmond Scherer ...... 343 Scheurer-Kestner 340 De Tocqueville..... 340 Rampont (Yonne)..... Paul Morin.... Testelin....

Quinze membres appartiennent aux groupes de gauche, trois au groupe de l'extrême droite.

#### ASSEMBLÉE NATIONALE.

Seance d'hier jeudi.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination de quinze sénateurs.

Il y est procédé. Le scrutin est fermé à trois heures et de-

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère de la justice, sur l'exercice 1876, d'un crédit supplémentaire de 572,000 fr. applicable à l'augmentation du traitement des gressiers de justice de paix.

Il est procédé à un scrutin.

Le projet de loi est adopté par 594 voix. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant déclaration d'utilité publique de divers chemins de fer dans la ré-

gion ouest. — (Adopté.)

Deuxième délibération sur le projet de loi portant approbation de la convention suivie d'un règlement et de dispositions transitoires signée à Paris entre la France, l'Allemagne, etc., pour la création d'un bureau international des poids et mesures.

M. Tesserenc de Bort, rapporteur, demande l'urgence.

L'urgence est déclarée et le projet de loi est ensuite mis aux voix et adopté.

Première délibération sur le projet de loi portant déclaration d'utilité publique de divers chemins de fer.

L'Assemblée décide qu'elle passera à une deuxième lecture.

M. Jean Brunet dépose un projet de loi relatif aux délimitations des fortifications de la France.

Il demande l'urgence.

#### Chronique générale.

L'Assemblée a repoussé par 334 voix contre 321 la proposition de M. Paris demandant l'annulation du scrutin du 15.

Les gauches, en dépit de l'incident Paris. distribuent des bulletins sous enveloppe à leurs amis, seulement ils les distribuent dans la salle des Pas-Perdus, à l'entrée des députés; M. Gent est chargé de ce soin.

Quatre membres de l'Appel au peuple vont protester contre l'abus qui a été fait de leur bulletin de vote en faveur de la proposition Paris.

MM. Boffinton, Eschassériaux, Roy de

Loulay, Vimeux, viennent de faire cette protestation.

Le Sénat se forme à doses variables; il reste encore quinze doses à composer, puis le médicament sera complet; il s'agit de savoir s'il sera facilement digéré par le pays.

Il ne faudrait pas que les mauvais exemples donnés par l'Assemblée nationale à Versailles fussent mis en pratique pour les élections sénatoriales par les délégués des communes. Les groupes conservateurs doivent essayer de s'entendre mieux que ne l'ont fait ceux de Versailles. Puisque nous avons un Sénat, l'intérêt général demande d'en tirer le meilleur parti possible, surtout avec le droit de dissolution qui lui a été attribué.

Le duc d'Aumale a quitté Paris très-découragé, par suite des échecs du centre droit : on dit le prince tout à fait rallié à la politique du duc d'Audiffrel-Pasquier.

La liste que les bonapartistes et l'extrême droite votent en ce moment est la liste... de M. Thiers; nous pouvons affirmer qu'elle a été imposée par M. Thiers seul aux gauches. C'est également M. Thiers qui a désigné les candidatures sénatoriales dans les départements, et l'on s'est soumis à ses choix, souvent bien à contre-cour. Ainsi des candidats ont été positivement empêchés par lui de briguer la députation. L'ex-président est convenu que le futur Sénat jouera un rôle énorme comme importance politique et veut y avoir tous ceux qui l'entourent au pouvoir.

On parle de démarches faites par le centre droit auprès du maréchal pour atténuer le mauvais effet produit sur lui par les résul-

#### LA DROITE ET LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

L'attitude de l'extrême droite dans cette question est l'objet de récriminations nombreuses et d'étonnement général; aussi n'est-il pas sans intérêt de suivre les explications que fournissent à cette occasion les membres les plus autorités des Chevau-Légers.

A ce titre, nous croyons devolr reproduire la lettre suivante que M. le marquis de Franclieu a adressée à l'Univers:

#### « Monsieur le rédacteur,

▶ Le torrent d'injures que certains journaux déversent sur quelques uns de mes amis et sur moi ne me surprend en aucune façon. Je m'y attendais et j'étais résolu d'avance à le laisser passer sans m'émou-

» Il ne saurait en être de même du blâme que vous nous adressez. Venant de vous, dont nous partageons toutes les convictions religieuses et politiques, de vous qui nous avez invariablement soutenus avec tant de persévérance et de vigueur depuis cinq ans, cette divergence d'appréciation exige impérieusement quelques explications de nature à vous satisfaire. J'ose d'autant plus l'espérer, qu'au fond, d'après votre premier article, contenu dans votre numéro du 12 de ce mois, nous avons fait, dans la limite du possible, ce que vous aviez conseillé à la droite extrême d'entreprendre.

Dommençons d'abord par quelques vérités sur lesquelles il ne saurait y avoir de désaccord entre nous.

» La France ne peut ni se sauver ni se relever qu'en rentrant dans ses voies providentielles, en reprenant sa mission de fille aînée de l'Eglise; et il n'y a que la royauté qui puisse l'y ramener.

» L'obstacle sur lequel la royauté s'est invariablement brisée depuis 4789 est une école, toujours la même et procédant par les mêmes moyens, désignée, au début, sous le nom de girondins, qui ont conduit le roi à l'échafaud le 21 janvier 1793 ; ensuite sous celui de doctrinaires, qui ont fait la révolution de 4830; et enfin, aujourd'hui, connue

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### LA TOUTE PETITE.

(Suite et fin.)

Quand il se retourna enfin pour s'asseoir, à l'issue du tunnel qui débouche sur la vallée de la Seine, trois cris joyeux partirent en même temps:

- Ah! par exemple, quelle surprise!
- Quelle rencontre!
- Ouelle bonne aubaine!
- Et moi qui vous croyais en Australie! dit le
- Cela prouve, mon cher d'Ivray, que vous négligez furieusement vos vieux amis, dit le mari. Ma mère et ma sœur auraient pu vous apprendre il y a longtemps que nous étions sur notre retour. Cela n'est pas bien de votre part.
- C'est très-mal, dit la dame, en hochant la tête d'un air de reproche.
- Écoutez-moi, Madame; écoutez-moi, mon cher Lescale, et vous m'excuserez tout de suite. Je viens de passer quatre ans à New-York ou j'ai été fort occupé. La distance est assez grande entre

New-York et la rue des Mathurins pour qu'un pauvre garçon soit excusable d'avoir interrompu ses visites; mais je compte bien me dédommager, ajoula-t-il en rougissant légèrement.

#### XXIV. - LES VOILA!

Quand la première fureur des questions fut passée, les trois voyageurs se mirent à causer; leur conversation était si intéressante que Mme Lescale oubliait de s'impatienter contre la lenteur du train.

- Mantes! dix minutes d'arrêt! cria la voix d'un employé.
- Comment! dit Mme Lescale dont le courage était à bout, nous ne sommes qu'à Mantes! Je vois bien que nous n'arriverons jamais!
- Nous arriverons, nous arriverons, dit doucement M. d'Ivray.

Et la conversation reprit de plus belle.

Enfin, voici Asnières! le train franchit la Seine pour la dernière fois : la station de Clichy-Levallois disparaît comme dans un rêve; une voûte sombre, puis la lumière du ciel, puis une voûte moins sombre, puis la lumière encore; on s'arrête enfin.

- Vite, vile; dit Mme Lescale à son mari, qui échange quelques paroles avec l'ingénieur. Ils nous attendent, j'en suis sûre.
- Mais ma chère, les bagages?
- Nous y reviendrons! vite, vite!

Beaucoup de gens étaient aussi pressés que Ma-

Lescale; il en résulta quelque tumulte et quelque encombrement au passage étroit de la porte et sur le trottoir.

Mme Lescale se dressait sur la pointe des pieds, mais les têles de la foule l'empêchaient de rien voir. Son mari lui dit enfin:

- Les voilà! je les vois!
- Où? où?

- Maman est assise sur le banc; pauvre maman! elle est bien vieillie. Les enfants nous gueltent! Sidonie donne le bras à un officier. C'est notre Paul! c'est notre colonel Paul! Et, ma foi, je ne me trompe pas: je vois Marie avec son magistrat. Voilà ce que j'appelle une fête complète!

En ce moment deux jeunes garçons, fendant la foule comme deux nageurs qui remontent un courant, vinrent se jeter dans les bras des voyageurs; c'étaient Maurice et André.

Ils étaient si véhéments, si fous dans l'expression de leur tendresse, que tout le monde en avait le sourire sur les lèvres, même le bonhomme en paletot râpé couleur lie de vin qui notait sur un calepin les numéros des voitures. Pour sûr, ce brave homme devait être père de famille.

La foule s'écartait peu à peu et devenait moins compacte : le reste de la famille arriva.

Il y eut tant d'embrassades et d'étreintes silencieuses, tant de questions sans réponses, tant de réponses à des questions que personne n'avait fai-

tes, et de cris de joie, qu'un employé misanthrope se mit à crier :

- Circulez! vous encombrez le passage.

- Bah! laisse-les donc faire, dit un gros employé réjoui, ces gens-là ont été longtemps sans se voir, ne vas-tu pas gâter leur plaisir?

L'employé grognon haussa les épaules et s'en alla les mains dans ses poches en faisant le gros dos. L'employé réjoui resta en extase devant cette famillo heureuse, et adressa de joyeux clins d'œil au paletot lie de vin.

#### XXV. - LE SAPEUR BAROUJAY.

Le sapeur Baroujay, planton du colonel Lescale, était un guerrier aussi velu et aussi trapu que peut l'être une créature humaine.

Il élait particulièrement fier de sa barbe rouge qui descendait en éventail deux pouces plus bas que son ceinturon, et de ses mains qui ressemblaient à des épaules de mouton.

Le sapeur Baroujay parlait peu. Semblable aux rhétoriciens embarrassés qui ont la phrase courte et l'allongent de leur mieux en y introduisant jusqu'à l'abus le vocable : verum enim vero, Baroujay n'ouvrait guère la bouche sans employer, comme expression familière, l'expression : Ah! mon petit cousin! à laquelle il n'attachait d'ailleurs aucun sens particulier.

Ou bien encore, il vous disait de but en blanc :

sous le titre de parlementaires libéraux, quels libéraux | qui ont déclaré le roi impossible au 20 novembre 1873.

» Nous n'aurions jamais su ce que devait être la révolution, si cette école n'avait pas fait prévaloir, dès le premier jour, des principes, ou plutôt des négations anti-chrétiennes et anti-sociales, dont les conséquences devaient transformer le grand mouvement de réforme de 89 en une catastrophe, sans exemple jusqu'alors, après laquelle, de déceptions en déceptions, nous en sommes arrivés à une agonie telle qu'il ne nous reste plus qu'à être conquis une dernière fois pour disparaître comme nation.

» Il nous fallait donc agir et réagir par tous les moyens contre les prétendus conservateurs parlementaires, avant qu'ils ne pussent s'emparer de la constitution qu'ils avaient préparée et combinée avec toute

l'habileté qu'on leur connaît.

» Vous comprenez si bien cette nécessité que vous auriez voulu voir l'extrême droite présenter une liste de 75 noms et la soutenir invariablement à chaque tour de scrutin, de manière à empêcher toute élection et à réduire ainsi en poussière l'échafaudage constitutionnel si laborieusement enfanté pendant ces derniers mois.

» Plusieurs de nos amis avaient eu la même pensée et auraient eu le désir de la faire prévaloir; mais le nombre, parmi nous, était résolu, vous le savez bien, à prêter son concours précisément à ceux qu'il nous faut anéantir pour conserver à notre malheureux pays le seul port de refuge qui

nous reste.

- » Comment faire, dès lors? S'abstenir, en perdant nos voix? Cela peut se tenter une fois, deux fois; mais tenir une pareille gageure plus longtemps eût été obliger les divers groupes de l'Assemblée à des combinaisons nouvelles, allant contre le but que nous aurions voulu atteindre, et soulever tellement contre nous la France entière, affamée d'ordre et de repos, que partout, dans les élections prochaines, elle aurait repoussé avec indignation nos candidats au Sénat ou à la Chambre des députés; tandis que, la candidature officielle n'étant plus possible en ce moment, nos chances de succès peuvent se décupler d'ici à un mois. L'opinion publique n'y est-elle pas déjà préparée par les hommages rendus à la royauté par ses adversaires les plus ardents, à l'occasion de l'habileté, du patriotisme et du dévouement dont elle a fait preuve pendant des siècles, en sauvegardant, comme on ne sait plus le faire aujourd'hui, les intérêts et la dignité des chrétiens en Orient?
- » J'arrive maintenant au reproche bien autrement grave d'avoir introduit dans la place les ennemis les plus implacables de notre foi religieuse.

» Je vous avouerai qu'une pareille accusation me surprend et m'afflige on ne peut

» D'abord, en nous abstenant, étionsnous certains de barrer le passage à ceux que vous redoutez à juste titre?

▶ En second lieu, en ruinant les espérances électorales des catholiques libéraux, comme nous venons de le faire, n'avons-

nous pas rendu le service le plus signalé à la cause sacrée que vous défendez avec tant de courage et d'éclat?

» Il a toujours été reconnu qu'une hostilité déclarée était infiniment moins dangereuse que des erreurs captieuses, auxquelles les esprits, même les meilleurs, ne se laissent prendre que trop souvent.

Dans tous les cas, nous avons cru voir le doigt de Dieu dans l'occasion qui nous était offerte d'une manière inespérée d'écarter tous les intermédiaires et de montrer à la France, d'un côté, les hommes qui veulent être catholiques avec le Pape et royalistes avec le roi; de l'autre, ceux qui n'admettent pas qu'il y ait des lois providentielles supérieures à toute volonté, sans lesquelles aucune société ne peut subsister ni conduire l'homme aux fins pour lesquelles il a reçu la vie.

» La longueur de ma lettre vous prouvera, je le désire vivement, tout le prix que j'attache à vous faire clairement comprendre, ainsi qu'à tous les vrais chrétiens, quels ont été les mobiles de ma conduite.

» Veuillez, je vous prie, monsieur le rédacteur, agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

» Marquis de Franclieu. » Versailles, 15 décembre. »

M. Eugène Veuillot combat son honorable correspondant par les réflexions suivantes, qui font suite à la lettre de M. de Franc-

« En politique comme en toutes choses, la meilleure conduite est celle qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer. Jusqu'ici, MM. de La Rochette, de Franclieu et leurs amis avaient eu cette situation nette et forte. La lettre qu'on vient de lire et celles que nous avons déjà données, prouvent qu'ils ne l'ont plus. Nous le regrettons, non pour les hommes, dont une erreur de tactique n'atteindra pas le caractère, mais pour les intérêts d'ordre supérieur qu'ils ont toujours

» Il importait avant tout, disent-ils, d'écarter le centre droit, c'est-à-dire l'orléanisme. Ce but l'ont-ils réellement atteint? Ils le croient et s'en félicitent; mais, à notre avis, ils se trompent. Sans doute, ils ont fait échec aux chefs du centre droit ou, pour parler franc, aux amis déclarés de M. le duc d'Aumale. C'est un avantage plus apparent que réel. Il y a dans l'Assemblée deux sortes d'orléanistes : ceux de droite, qui voulaient arriver par le parti conservateur; et ceux de gauche, qui poursuivent le même but par une alliance avec les républicains. Ces derniers n'hésiteraient pas au moment décisif à dire, comme leurs pères de 4830 : « La meilleure des Républiques, c'est la royauté parlementaire d'un prince de la branche cadette. » Or, c'est ce parti que l'extrême droite fait entrer en masse au Sénat. Sur les 30 sénateurs déjà pris dans la gauche modérée, 25 au moins sortent du parti orléaniste et, sous prétexte d'écarter les radicaux, se rallieraient sans peine à la présidence de M. le duc d'Au-

» MM. de Franclieu et de La Rochette

peuvent-ils croire que MM. de Lasteyrie, Roger (du Nord), Léon de Malleville, Casimir-Périer, Fourichon, de Lavergne, Calmon, Bertauld, Oscar de Lafayette, Baze, et tant d'autres de leurs élus, sont hostiles à une restauration orléaniste et se préparent à mourir pour maintenir contre les fils de Louis-Philippe l'œuvre de MM. Picard, Simon, Pelletan et Gambetta? M. Picard lui-même n'est pas sûr et M. Simon non

» Non, le groupe des chevau-légers, allié aux divers groupes des gauches, n'a pas fermé le Sénat à l'orléanisme; mais il l'a ouvert à des ennemis déclarés de la cause catholique. Voilà le côté grave et, nous devons le dire, le côté condamnable de sa résolution. Que des royalistes aient porté au Sénat M. Barthélemy Saint-Hilaire, l'apologiste de l'assassin du duc de Berry, et M. Picard, celui des hommes du 4 septembre qui fit le plus effrontément bon marché de l'Alsace et de la Lorraine, c'était déjà fort étrange, bien que l'on puisse, dans une certaine mesure, amnistier le passé. Mais qu'ils livrent l'avenir de la liberté de l'enseignement et des intérêts religieux à des ennemis déclarés de toute œuvre et de tout droit catholiques, nous ne pouvons le comprendre. Ils sentent eux-mêmes combien ils sont faibles sur ce point, car ils ne l'abordent pas

» Sans doute, comme nous le dit M. le marquis de Franclieu, l'hostilité cachée est plus dangereuse que l'hostilité déclarée. Nous ajouterons qu'elle est aussi plus odieuse; mais nous n'y voyons pas uneraison de livrer le poste à l'ennemi pour déjouer le traître. En fait, pour nous en tenir à un point précis, il est certain que les sénateurs de gauche élus par les dissidents de l'extrême droite travailleront à nous reprendre la liberté de l'enseignement supérieur, tandis que les candidats portés par les conservateurs l'eussent maintenue, car tous ils l'ont votée et plusieurs l'ont défendue.

Il en sera de même sur d'autres questions capitales. Nous n'en concluons pas qu'il fallait suivre le centre droit, mais nous répétons qu'il fallait ne rien donner à la gauche, et surtout n'en rien recevoir.

» Le résultat eût été le même, nous dit M. de Franclieu, si nous avions perdu nos voix. Pardon! on répond moins d'un résultat qu'on n'a pu empêcher que de celui auquel on a travaillé.

» Quant à la prévision de notre honorable correspondant, que l'opinion sera préparée par cette alliance à voter pour les royalistes, nous n'y pouvons voir qu'une illusion; elle nous paraît même très-forte.

» Nous l'avons déjà dit et nous voulons le répéter, une autre conduite était à tenir, même pour ceux ceux qui ne voulaient à aucun prix s'allier au centre droit. Il fallait: ou s'abstenir, ce que nous n'aurions pas conseillé, ou prendre sur chaque liste les candidats qui offraient des garanties, ou pour des voter, sans chercher le succes, hommes notoirement dévoués à l'Eglise et à la royauté.

» Des députés qui avaient repoussé la Constitution pouvaient s'abstenir sans se

donner un démenti. Cette sorte d'emigration momentanée à l'intérieur, bier que fâcheuse au point de vue politique, eut été comprise comme un acte de logique et de

» Le choix de candidats portés sur l'une ou l'autre liste était l'acceptation loyale du fait accompli. On se ralliait à la constitution pour en tirer le meilleur résultat possible et préparer sa révision.

» Le vote pour des catholiques et des royalistes pris dans la Chambre ou ailleurs. et n'ayant aucune chance de succès, main tenait à l'extrême droite son unité. Elle attendait sous le drapeau que le centre droit vînt à composition, et jusque-là rendait nuls tous les scrutins. Il n'y avait de majorité pour personne, sauf pour M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui eût été indéfiniment le seul élu. La constitution se trouvait ainsi bloquée des le début dans le défilé du Sénat elle n'en pouvait sortir. Cette variante du fameux mot : « J'y suis, j'y reste, » n'eût pas manqué de sel.

» L'accident n'aurait eu, d'ailleurs, rien d'inquiétant pour le pays. Depuis 1870, il se tire d'affaire sans constitution, et l'on peut croire qu'il s'arrangerait volontiers, pendant quelques années encore, du macmahonat. Les royalistes n'eussent donc rien

perdu à ne rien faire.

» Dans tous les cas, comme les députés qui ont repoussé la constitution n'élaient pas tenus de lui donner la vie, mieux valait prolonger le statu que que s'allier aux ennemis de Dieu et du roi pour constituer un Sénat orléano-républicain.

» M. le marquis de Franclieu nous pardonnera cette franchise. Il a trop de loyauté et ses intentions sont trop désintéressées, trop droites, même lorsqu'il va à gauche, pour ne pas comprendre qu'après l'avoir souvent loué, nous nous séparions de lui le jour où nous trouvons qu'il fait fausse route. »

L'Union désapprouve également la conduite politique des chevau-légers.

qı

pa ce où de

SOI

67

jay

Tie

Ire

Vic

éla

Pla

L'Union a voulu réserver son jugement sur les élections sénatoriales. En présence des divergences profondes qui se sont manifestées parmi ses amis, elle devait prouver par son attitude que la politique royale n'était point engagée dans les négociations poursuivies au sein du Parlement, et que les députés de la droite agissaient, au milieu de leurs divisions, sous leur responsabilité de députés, et non point avec le caractère de représentants autorisés de l'opinion roya-

Tout ce qui s'est fait dans l'Assemblée et dans les conciliabules des groupes parlementaires ne touche qu'à des questions de personnes et à des appréciations indivi-

duelles. Le parti royaliste n'a qu'un chef: le roi. Toute parole, tout acte de M. le comte de Chambord engage la politique royaliste. Mais sa parole et ses actes restent au-dessus des compétitions auxquelles la répartition de 75 siéges sénatoriaux vient de donner

carrière.

Moi aussi, je suis orphelin! Mais les orphelins comme les débutants doivent être jeunes pour être intéressants.

Personne donc ne s'apitoyait sur cet orphelin de quarante-cinq ans, et qui, d'ailleurs, n'avait aucune prétention à passer pour un personnage intéressant.

Il venait de donner un coup de main aux portefaix pour monter les bagages de M. et M. Lescale, et pour les ranger dans l'antichambre.

Quand les « colis » furent rangés symétriquement autant que le permettait la variété de formes des malles, caisses, boîtes et « boîtillons », il poussa un soupir de satisfaction, et, se dirigeant vers la cuisine, s'attabla sans façon, et se versa à boire sans parcimonie.

- Ils sont gais là-dedans! dit-il à la vieille Gertrude, en pointant son pouce enorme pardessus son épaule, dans la direction de la salle à manger.

On y entendait le brouhaha joyeux d'une conversation animée.

- Ah! mon petit cousin! Ce serait un vrai meurtre de ne pas boire à leur santé.

Et il but à leur santé.

- Si desunt le pauvre cher monsieur était là pour voir leurs bonnes figures, c'est lui qui serait heureux! dit Gertrude en soupirant.

- Et moi aussi, je suis orphelin! reprit Barou-

jay avec chaleur. Oui, s'il y était, ça le réjouirait. Mais puisqu'il n'y est pas, réjouissons-nous, nous qui y sommes. Celui-ci, je le bois à votre santé, Gertrude!

Gertrude était dans « le coup de feu », elle n'avait donc pas le temps de répondre aux avances du sapeur. D'ailleurs, elle avait quelque chose sur le cœur. Les gens de la salle à manger avaient tant de choses à se dire qu'ils laissaient refroidir les morceaux sur leurs assiettes. Ils étaient si heureux qu'ils n'avaient pas même l'air de savoir ce qu'ils mangeaient. C'est humiliant pour un cordon bleu. M. Gaston mettait des tas de sel et de poivre sur lout ce qu'on lui servait. Cela venait, selon Gertrude, de ce que, dans ce pays d'où il revenait si bronzé, il avait vécu avec des sauvages ou des Anglais, Gertrude ne savait pas trop lequel des deux ; peutêtre même étaient-ce des Anglais sauvages, ce qui était bien fait pour lui pervertir le goût à tout

#### XXVI. - A LA CUISINE.

Vers la fin du dîner, Gertrude se rasséréna. M. Gaston avait reconnu un certain plat qu'il aimait beaucoup autrefois. Il n'y avait fourré ni poivre, ni sel, et il en avait redemandé.

Alors, pendant que le guerrier barbu s'escrimait du couteau et de la fourchette avec une ardeur sans pareille, Gertrude, pour animer ce petit festin, se mit à parler de la famille. M. Gaston avait gagné beaucoup d'argent; il pourrait vivre de ses rentes, mais il ne voulait pas rester les mains dans ses poches. Il reprendrait à Paris son ancien commerce pour amasser une fertune à ses deux en-

- Ah! mon petit cousin! s'écria Baroujay, quels jolis enfants de troupe cela vous ferait!

Et il déposa son couteau pour envoyer un baiser au plafond.

Gertrude reprit:

- Le mari de notre aînée, qui était en province, va habiter Paris.
- Qu'est-ce qu'il vend celui-là? - Il ne vend rien. Il juge le monde.
- Connu! dit Baroujay d'un air entendu. C'est
- un magistrat! - C'est cela, reprit Gertrude. Il est pour être conseiller à la tour ou à la cour, je n'ai pas bien
- compris lequel des deux. - C'est à la tour qu'il faut dire, répliqua Baroujay, qui, en sa qualité de sapeur, trouvait tour plus
- militaire que cour. - Cela fait qu'ils vont vivre ensemble, ou à peu
- près; vous pensez quelle joie! - Si je le pense! dit Baroujay avec une grimace sentimentale qui fit frissonner toute sa barbe. Pouvez-vous demander si je le pense? est-ce que je ne

suis pas, moi aussi, un orphelin?

- Madame et Mademoiselle étaient bien seules avant l'arrivée de votre régiment à Paris.

XXVII. - DANS LA SALLE A MANGER. - UNE PRÉDICTION DE BAROUJAY.

M<sup>me</sup> Lescale la mère était assise entre ses deux fils, qui, à chaque instant, s'emparaient de ses mains pour les caresser, comme à l'époque où ils étaient enfants et où il n'avait jamais encore été question de « la toute petite. » Elle jetait continuellement des regards de complaisance sur les figures joyeuses dont la table était entourée.

« Si mon pauvre ami était là! » se disait-elle, en associant par une pieuse pensée le souvenir de son mari à son bonheur présent.

Mais elle garda cette pensée pour elle seule, et se contenta de dire:

- En vérité, mes enfants, je suis une heureuse

- Et moi donc! s'écria sa belle-fille, en jetant un regard d'orgueil sur ses deux beaux garçons. Par un geste plus rapide que la pensée, elle sai-

sit la main de Sidonie et y déposa un baiser. Je ne sais qui commença à applaudir ; mais pour sûr quelqu'un applaudit à l'action de Mme Lescale la jeune. Et malgré la rougeur et les protestations de Sidonie, la table tout entière applaudit, et poussa des hurrahs en l'honneur de \* la toute petite ».

La lutte des partis n'est plus dans l'Assemblée qu'une mêlée, où les intentions droites sont réduites à servir de misérables calculs. Le principe monarchique et M. le calcuis. Le parispe de Chambord qui le représente ne peuvent être mêlés à la cohue parlemen-

Le parti royaliste compte dans le Parlement des serviteurs dont la sincérité et le dévouement ne sont pas atteints par de fafales divisions; mais, plus que jamais, sa politique et sa dignité doivent être mises en point des tactiques et des manœuvres par-

Il n'est personne dans l'Assemblée qui puisse aujourd'hui laisser supposer qu'il parle et qu'il agit au nom du roi. Voici la conclusion de M. de Lupé:

Aujourd'hui le Sénat appartient à la gauche; c'est là le fait brutal qui s'impose à nous. Avec plus d'énergie d'un côté, plus de prudence de l'autre, nos amis auraient pu imposer une liste qui aurait été une barrière devant l'orléanisme et devant le radicalisme.

Les récriminations sont inutiles, de quelque côté qu'elles viennent.

Nous demandons seulement à tous les députés royalistes d'interroger leurs consciences. C'est à eux de voir si le moment est hien choisi pour renoncer à toute action commune.

» L'orléanisme a été vaincu, et quelles que soient les fautes qui peuvent encore être commises, sa défaite nous laisse entrevoir la main de Dieu, au milieu des misères des hommes. »

#### Etranger.

#### ALLEMAGNE.

On mande au Pall Mall que le journal ministériel de Copenhague s'occupe de la question soulevée récemment par quelques journaux anglais à propos du Sleswig; le journal danois affirme que son gouvernement n'attribue nullement à la Prusse l'intention de répudier le traité de Prague et que la question du Sleswig reste dans le statu quo.

Les journaux allemands annoncent l'arrestation du juif Léo Frankel, membre de la Commune. C'est sur la réquisition du gouvernement français, qui l'accuse de participation au massacre des dominicains et d'incendie que Frankel a été arrêté à Vienne, où il se cachait, sous un faux nom, dans un des faubourgs de la ville.

La Gazette de Francfort assure que les catholiques bosniaques ont juré, dans une assemblée solennelle, de prendre les armes à leur tour, pour défendre leurs frères or-

Immédiatement après la cérémonie, bon nombre de jeunes gens catholiques auraient rejoint le corps de Ljubobratics.

## Nouvelles militaires.

On sait qu'aucune décision n'a encore été prise touchant le mode d'équiper et d'habiller les officiers de l'armée territoriale. A vrai dire, l'uniforme a été dessiné, arrêté; rien n'y manque, pas même le modèle de la capsule des boutons; mais on ne sait encore si l'uniforme sera fourni par l'Etat ou si l'on se contentera de donner aux officiers une somme en argent pour pourvoir à leur habillement et à leur équipement. Il y a des officiers très-pressés d'inaugurer leur uniforme. On en a même vu quelques-uns en faire parade à des diners intimes; mais tout le monde n'est pas en état de faire de pareilles avances. Aussi presse-t-on le ministre de prendre une décision à cet égard.

Un député de Meurthe-et-Moselle, M. E. Claude, a voulu pressentir le général de Cissey à cet égard, et ce dernier a répondu que son intention était d'accorder aux officiers leur premier équipement soit en nature, soit au moyen d'une indemnité pécuniaire. En tout état de cause, voilà qui est bien vague. Le ministre parle d'équipement et garde le silence sur la question d'habille-ment. On ne peut cependant pas prétendre que les officiers de l'armée territoriale s'habillent à leurs frais. Beaucoup d'officiers ont sue sang et eau pour se faire nommer, mais peu sont disposés à faire les frais de leur uniforme, par la raison bien simple que c'est une dépense relativement considérable que beaucoup sont hors d'état de supporter.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

#### MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS.

Voici le programme du CONCERT qui sera donné à MM. les souscripteurs, dans la salle de la Mairie, dimanche 19 décembre, à huit heures du soir :

#### PREMIÈRE PARTIE.

1º Les Chevaliers de Naples, fantaisie pour piston et baryton (E. Mullot).

2º Romance chantée par Mme X... 3. Symphonie pour deux violons et piano (Dancla)

4° Lille, valse pour orchestre (Strauss).

#### DEUXIÈME PARTIE.

5º Faust, mosaïque arrangée par M. Fermé (Gounod). 6. La Part du Diable, romance (Auber).

7º La Couronne d'or, fantaisie pour orchestre.

8° Les Deux Aveugles, bouffonnerie musicale (Moinaux et Offenbach).

9° Grande valse (Blum).

Le piano sera tenu par M<sup>m</sup> de Becque.

Dans le département de Maine-et-Loire, le nombre des sénateurs à élire est de 3, qui seront désignés par 474 électeurs, sa-

#### - Tiens! dit Baroujay à Gertrude, les voilà qui applaudissent maintenant... Et, alors, continua-til, vous disiez donc que cet ingénieur avait l'air de songer à Mademoiselle?

- 0ui.
- Pourquoi ne l'a-t-il pas épousée!
- Elle ne valait peut-être pas ce qu'elle vaut aujourd'hui.
- Et, comme cela, il est revenu d'Amérique? ajoula le sapeur, en donnant à sa physionomie une expression de grande finesse.
- C'est ce qu'on disait quand j'ai servi le pâté de pigeons.
- Eh bien, croyez-moi, dit ce matois de Baroulay avec beaucoup d'assurance; croyez-moi, c'est \* un coup monté » d'avance avec le frère qui re-Vient « d'Austrasie. » Je peux me vanter d'avoir fréquenté le théâtre autant que n'importe quel individu civil ou militaire. On y voit « monter de ces coups-là » à toute minute... Oui, mon colonel, dit-il, en se précipitant vers son ceinturen, qui était accroché à un clou.

Son colonel venait de l'appeler.

Et pendant qu'il remettait cet ornement à sa place réglementaire, avec autant de précision et de sang-froid que s'il eût vécu de pain et d'eau depuis vingt-quatre heures, il adressa à Gertrude un sourire d'intelligence et lui dit à demi-voix:

- L'ingénieur est revenu pour l'épouser.

#### XXVIII. - conclusion.

Baroujay se trompait en disant qu'il y avait « un coup monté. » Mais il fut bon prophète en prédisant que l'ingénieur épouserait Sidonie, car il l'épousa.

Le sapeur, s'il avait été moins pressé de suivre son colonel, aurait pu ajouter : « et ils seront heu-

L'affection qu'ils avaient l'un pour l'autre, étant fondée sur l'estime et le respect, ne pouvait que s'accroître et s'affermir en traversant les épreuves

Il est assez probable que si « la toute petite » se fût mariée à l'époque de ses anciens triomphes, elle fût devenue par la suite la plus malheureuse des femmes. La Providence, qui voit plus loin que nous dans nos propres affaires, fit de ce qui était un grand malheur selon le monde l'un des éléments les plus solides de son bonheur à venir. D'où l'on peut conclure que la douleur et l'épreuve ont un sens et une utilité réelle, quoique nos yeux ne l'aperçoivent pas toujours et que Dieu fait bien ce qu'il fait.

(Magasin pittoresque.)

11 députés ;

33 conseillers généraux;

45 conseillers d'arrondissement; 380 délégués des conseils municipaux.

#### L'ARMÉE TERRITORIALE.

Les nouvelles concernant l'armée territoriale ont été si souvent démenties, que nous croyons devoir reproduire celle-ci sous toutes réserves :

On assure de nouveau que le ministre de la guerre a manifesté l'intention de convoquer, dans le courant de janvier ou février prochain, au chef-lieu de chaque compagnie des bataillons d'infanterie, les hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes de 1862, 1863, 1864, 1865 et 1866.

Les heures de convocation et la durée de la réunion (qui aurait lieu exclusivement le dimanche) seraient déterminées de manière à permettre aux hommes de rentrer chez eux dans la même journée. Si ce projet se réalise, nul doute que l'organisation de l'armée territoriale ne soit complétée entièrement avant la fin de 1876. On pense même qu'une partie du contingent pourrait, pendant un certain laps de temps, être appelée sous les armes dans le courant de l'année prochaine.

#### LOI DES BOUILLEURS DE CRU.

Voici le texte du contre-projet des deux députés de la Charente, MM. Ganivet et André, qui a été adopté par l'Assemblée au sujet des bouilleurs de cru:

« Art. 4er. — Les propriétaires qui distillent les vins, marcs, cidres, prunes et cerises, provenant exclusivement de leurs récoltes, sont dispensés de toute déclaration préalable et ils sont affranchis de l'exercice.

» Art. 2. - La présente loi sera promulguée d'urgence et immédiatement appliquée dans toute la France. »

Chinon. — Lundi dernier, le bruit se répandit à Chinon que les maisons et propriétés qui se trouvent au pied du château, du côté sud-ouest, menaçaient d'être écrasées par la tour du Moulin et les remparts qui

De nombreux visiteurs se rendirent toute la journée à cet endroit et purent juger de l'accident qui avait donné lieu à la nouvelle, heureusement fausse, dont on vient de par-

Dans la nuit de lundi, vers 2 heures, les caves dites Guérinières, vastes souterrains pratiqués sous le château et qui communiquent, dit-on, à la forteresse par l'ouverture d'un puits, ont été le théâtre d'un grand éboulement.

Un immense bloc de rocher, mesurant environ six mètres de hauteur sur quatre de largeur, s'est détaché du ciel du souterrain sur une longueur d'au moins trente mè-

Bien que l'éboulement ait sensiblement diminué l'épaisseur du roc sur lequel est assise la vieille forteresse, aucun travail apparent ne s'est jusqu'à présent produit dans la construction.

Buisse l'accident n'avoir pas d'autres sultes fàcheuses. Mais on frémit à la pensée des victimes qu'il eût pu faire. L'endroit où il s'est produit est, tous les jours de marché, fréquenté par de nombreux habitants de la campagne qui y remisent leurs voitures et leurs chevaux.

C'est par erreur, dit l'Union libérale, que plusieurs journaux ont annoncé que la commission de l'Assemblée chargée d'examiner le projet de la convention entre l'Etat et la Compagnie des Charentes s'était prononcée contre ce projet. La commission s'est, au contraire, montrée unanimement favorable à cette convention qui accorde à la Compagnie des Charentes la garantie d'intérêt et qui lui concède trois lignes nouvelles: Libourne à Bordeaux, Moncontour à Niort, et Velluire à Fontenay-le-Comte. M. Fourcand, député de Bordeaux, a été élu rapporteur, et son rapport, entièrement favorable au projet, doit être déposé dès lundi sur le bureau de l'Assemblée.

Le conseil municipal de Nantes, dans une délibération d'hier, a demandé au gouvernement d'approuver le traité de fusion conclu entre les Compagnies des Charentes et de la Vendée.

Des personnes bien informées affirment que la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest refuse de se charger de la construction du chemin de fer de Nantes à Se-

Le Conseil municipal de Nantes avait insisté auprès du gouvernement pour que la concession en fût faite à cette Compagnie, et la détermination qu'elle aurait prise d'une façon si imprévue serait de nature à contrarier vivement le commerce de Nantes.

On espère encore que ces informations ne sont pas aussi sures que nous le pensons. (Espérance du peuple.)

#### Dernières Nouvelles.

On croit que le Sénat est complet aujourd'hui; cependant il se confirme qu'une notable partie des droites ont voté blanc.

Dès que le résultat du scrutin sera connu, M. Ancel doit demander que la Chambre fixe le jour de la dissolution.

Les bruits de crise ministérielle se calment.

On parle cependant toujours de la tension des rapports de M. Buffet et de M. d'Audiffret-Pasquier.

Le prince de Hohenlohe vient de partir pour Berlin.

Pour les articles non signés : P. Goper.

#### Bulletin Financier.

La bourse a été assez faible aujourd'hui, et la lourdeur de ces derniers jours a encore augmenté.

Le 5 0/0, que nous avons laissé hier à 101,021/2, est revenu à 103,95; et encore ne s'est-il fait que très-peu d'affaires. On a même traité un moment à 103,87 1/2.

Le 3 0/0 est en baisse de 20 centimes. Il a ouvert à 65,67 1/2 et ne s'est arrêté qu'à 65,55.

Beaucoup d'offres, mais peu de deman-L'Italien a, au contraire, gagné 10 centi-

mes, et il s'est traité en clôture un certain nombre d'affaires à 72,55. Le Crédit mobilier n'a fait aujourd'hui

aucun progrès apparent; bien qu'il ait débuté à 212,25, il est revenu à 210, mais sa fermeté est telle qu'on ne peut que prévoir la continuation du mouvement qui a commencé il y a une huitaine de jours.

Le Turc reste à 24,60 et les lots sont à 67,25. Rien à dire de nouveau sur les va-

La Banque de Paris fait 1094 et la Banque ottomane 466,25.

Les Chemins de ser n'ont guère varié: Est. 562.50: Lyon, 962.50: Midi. 725: Nord, 1202,50; Orléans, 992,50; Ouest,

Le Crédit foncier d'Autriche fait 510. Extérieure espagnole, 47 7/8; Intérieure, 15 3/4.

L'Univers illustré présente, dans son numéro de la semaine dernière, un ensemble de gravures aussi varié qu'attrayant. Parmi les intéressants sujets que le crayon de ses dessinateurs a reproduits, nous signalerons : l'inauguration de l'Orphelinat d'Alsace-Lorraine au Vésinet, sous la présidence de Mme la maréchale de Mac-Mahon; les funérailles de Carpeaux à Valenciennes : la chapelle ardente, le cor-tége funèbre, statue de Watteau et statue du campanile de l'hôtel de ville de Valenciennes, œuvres de Carpeaux ; Déjazet, ses principales créations (la Douairière de Brionne, Gentil-Bernard, la Lisette de Béranger, Létorières, Vert-Vert, les Prés Saint-Gervais, les Premières armes de Richelieu, M. Garat, Lulli); voyage de S. A. R. le prince de Galles aux Indes: les principaux chefs indigènes (trente-deux portraits); le calendrier du chasseur: décembre ; habitation d'enfance de Mme Michelet, etc., etc. — Rébus, problème d'échecs. L'Univers illustré vient de commencer la publi-

cation d'un grand roman de M. S. Le Fanu, intitulé Mon oncle Silas. C'est là un véritable roman à sensation. La complication habile des événements, la peinture vive et forte des caractères, tout l'ensemble, éminemment original, ne tend qu'à un but : frapper sans relache l'imagination, intéresser passionnément et de plus en plus jusqu'au dénoûment

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la nouvelle prime gratuite que l'Univers illustré offre à ses abonnes, prime consistant en volumes élégamment cartonnés à l'anglaise, avec titre doré.

#### Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCE.

LUNDI 20 décembre 1875, POUR LA PREMIÈRE FOIS A SAUMUR

## Voyage en Chine

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Labiche et Delacour, musique de François Bazin.

Voici la distribution des principaux rôles:

Henri de Kermoisan, MM. Biron; Pompéry, Diepdalle; Maurice Fréval, Descamps; Bonneteau, notaire, G. Simon; Alidor de Rosenville, Moreau; Martial, Duchateau; Marie Pompéry, Mile Papin; Berthe, Mile Mascart; Mile Pompéry, Mile Debleye.

Au troisième acte, DECOR DU NAVIRE du Grand-Théâtre d'Angers.

Le spectacle commendera par :

CROQUE-POULE, comédie-vaudeville en 4 acte, de Duvert et Lausanne.

Jouée par M. Gustave Simon et Mn. Eugénie

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. Vu les grands frais occasionnés par le Voyage en Chine, le prix des places sera légèrement augmenté.

Prix des places pour cette représentation :

Stalles, premières loges, balcon et avant-scène, 4 fr.; premières loges de galerie, baignoires et parquet, 2 fr. 50; MM. les officiers, 3 fr.; parterre civil, 1 fr. 75; parterre militaire, 1 fr.; parquet militaire, 1 fr. 25; deuxième galerie, 1 fr. 25; amplitheatre, 60 cent.

SANTE A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de

## REVALESCIÈRE

Vingt-huit aus d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, melancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats comprometlants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. - 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan . lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Worzer, M. le professeur docteur Beneke, etc., etc.

Cure Nº 63,476.

M. le curé Comparet, de dix huit aus de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure Nº 47,422.

EPUISEMENT. - Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure Nº 76,448.

Verdon, 16 janvier 1872. Depuis 5 ans, je soustrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. - Je n'hesite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauve la vie.

ERNEST CATTÉ Musicien au 63° de ligne.

Cure Nº 62,986.

M11. Martin, d'aménorthée, Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la Revalescière.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économ se encore 50 fois son prix en mêdecines. En baî es: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. - Les Biscuits de Revalescière rafraîchissent la houche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. - La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, energie et chairs fermes aux

personnes et aux enfants les plus faibles, et nour. personnes et aux enfants les plus faibles, et nour rit dix fois plus que la viande et que le chocolator dinaire, sans échausser. — En hoîtes de 12 lesses 2 fr. 25 c.; de 24 lasses, 4 fr.; de 48 lasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la 32 ct 60 fr. franco. — Dépôt à Samuror, chez la COMMON, rue Saint-Jean; M= GONDRAND, fue d'Orieans; M. Besson, successeur de M. Texiba. Common, rue Saint-Jose, Gonderand, rue d'Orléans; M. Besson, successeur de M. Texina; rue Saint-Jean; M. J. Russian; d'Orieans; M. Desson, Saint-Jean; M. J. Russon, et partont chez les benedits de la partont che M. Normanding, 1 de partout chez les bons phar.

Quai de Limoges, et partout chez les bons phar.

Du Barry et Congresses. maciens et épiciers. — Du BARRY et C. 26, place

Evitez les contrefaçons. - N'acceptez que nos Evilez les conficiences de la marque de labrique boîtes en ferblanc, avec la marque de labrique la Rarru, sur les étimatics boîtes en termano, avec la marque de labrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes. (531)

## CHEMIN DE FER DE POITIERS

## Service d'hiver.

- 6,	heures	10	aumur p	do	- ottier
11	_		-	Mil	matin.
1	-	40	121	do	1000
7		40	1	uu	soir,
$\boldsymbol{D}$	éparts d	le P	oitiers p	our	Saum
D e	eparts o	de P	oitiers p	our	Saumu
<b>D</b> 6	<i>éparts d</i> heures		oitiers p	our du	Saumu matin
10	éparts d heures —	30	Poitiers p	our du	Saumu matin.
6 10 12	eparts of heures		Poitiers p	au	Saumu matin.

P. GODET, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. heures 8 minutes du marin, express-poste.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mirte,

Letrain d'Angers, quis'arrête à Saumur, arrive à 6h.484.

soir,

(s'arrête à Angera] omnibus,

express. omnibus.

omnibus. express.

omnibus.

express-poste.

E

L Sc Ca Bi

Br

De

Pe

Pa

Ch

des

sen

nor

Iral

don

ma

celle

dang

Pre

Pau-

La c

hom instr

sent

des ]

suite

Pren

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 DÉCEMBRE 1875.												
Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse	
3°/. jouissance décembre	65 60 95 50 103 85 483 75 230 p 487 50 500 p 360 p 360 p 363 p 465 p 3900 p 615 p 595 p 910 p	8 8 10 3 3 3 3 3		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. Crédit Mobilier	740 • 210 • 510 » 340 » 562 50 963 50 725 • 1202 50 992 50 616 25	7 50 0 0 0 2 50 0	20 D D D D D D D D D D D D D D D D D D D	Canal de Suez, jouiss. janv. 70. Crédit Mobilier esp., j. juillet. Socièté autrichienne. j. janv.  OBLIGATIONS.  Orléans. Paris-Lyon-Mèditerranée. Est. Nord. Ouest. Midi. Deux-Charentes. Canal de Suez.	737 50 717 50 860 » 324 » 320 » 308 75 324 » 318 50 316 » 287 50 236 »	1 25 1 25 1 25	1 95 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ROY.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean-Baptiste Roy, marchand. demeurant à Vihiers, sont invités à se trouver, le jeudi 23 décembre 1875, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'esset de recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

(606)

Le greffier, L. BONNEAU.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

#### VENDRE

A L'AMIABLE,

Avec jouissance de suite.

1º Très-belle maison de campagne, dite les Tourelles. au canton de la Croix-Cassée, commune de Villebernier, à un kilomètre de Saumur: onze chambres, remise, écurie, maison de jardinier et jardin de 48 ares. 2º Maison, à Saumur, quartier

de Nantilly, rue du Presbytère, nº 1 et 3: onze pièces, remise, écurie, caves en roc et deux jardins; gaz et eau de la ville. 3º Très-grande et belle

cave en roc, place de Nantilly, ayant son entrée près le presbytère. 4º Autre maison, à Saumur, place de Nantilly, n° 5, et rue du Presbytère, n° 2; belle cave en roc,

S'adresser à M. Christiani, négociant à Saumur, rue du Presbytère, ou à M. CLOUARD, notaire.

#### A VENDRE

## LE CHATEAU DE SOUZAY

BELLES CAVES, CUVES, Jardin, terres et vignes. S'adresser à M. LE BLAYE, notaire. Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

## UN HECTARE DE VIGNE ROUGE

Aux Rouères, près la Cave-Bruneau, commune de Saumur,

Joignant des chemins, M. Delavau S'adresser à M. BRUNET, au Pally,

près Villebernier, ou à M. CLOUARD, notaire. (546)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'ANIABLE,

Soixante-six ares de vigne, aux Justices, avec grotte et pressoir à vis; 44 ares de vigne, à la Malgagne; 33 ares de terre, à la Malgagne, on le Van Langlais; le tout commune de Bagneux. Entrée en jouissance de suite.

Toutes facilités de paiement. S'adresser à M. Joseph GIRAULT, au Pont-Fouchard, ou à M' CLOUARD, notaire.

A LOUER A SAUMUR UNE VASTE

## MAISON DE COMMERCE

Agréablement située,

Avec magasins, hangars, écuries, cour et jardin. S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE CONFIANCE.

#### VERNEAU

TONNELIER,

A Brain-sur-Allonnes (Maine et Loire), canton de Saumur,

COURTIER EN VINS.

#### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

#### UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennes,

Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie. S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

AN DEL COD TOUT DEED DEED. PRÉSENTEMENT,

#### UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LE

#### JOURNAL DU DIMANCHE RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16

pages de texte et gravures inédites et un morcean de musique.

ABONNEMENTS:

Un an, 8 fr. - Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT.

André des-Arts, 11, à Paris. La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs con-

temporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. do pour les départements 4 fr

## LES MODES PARISIENNES

Rureaux : 22, rue de Verneuil, Paris.

19

33 18

38

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irreprochables.

#### PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION

même les toilettes représentées

- Trois mois: 3 fr. 50.

COMPRENANT 1º Chaque semaine, un Numero de

huit pages, illustré de nombreu-

ses gravures; Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-

par les gravures. Un an: 44 fr. - Six mois: 7 fr.

DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT 1° Chaque semaine, le Numero de

huit pages, comme la première édition :

2. Chaque mois, la double planche de Patrons; 3º Chaque semaine, une magnifique

gravure sur acier, coloriee imprimée sur papier de luxe.

Un an: 25 F. - Six hois: 43 F. 50. - TROIS MOIS : 7 FR.

Un numero spécimen est envoye gratis à toute personne qui en fail la de mande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandal-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil , à Paris.

# ALMANACH

## MAGASIN PITTORESQUE

POUR 1876

Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.

PRIX, pour Paris, 50 cent., - franco par la posle, 75 cent.

On peut se procurer des aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1876: Séparément, en une brochare de 64 pages, ornée d'un très-grand nomble vignettes imprimées sur très born de vignettes imprimées sur très beau papier avec le même soin que cells du Magasin nittoresque. du Magasin pittoresque;

Ou réunis en collection, par volumes contenant le nombre d'Almanache Les Almanachs réunis en volumes se paient également 50 centimes chats désigné par les acheleurs.

et franco par la poste, 75 centimes. Aux Bureaux, qual des Grands-Augustins, 29, à Paris

Saumur, imprimerie de P. GODET.

VACCINE DE LA BOUCHE

supprime instantanément LES MAUX DE

Conservation. Dlancheur des Dents et pureté d'haleine assurée. Lire la Brochure.

BESSON, pharm. à Saumur.